

LE REGARD DU CHERCHEUR

UN SYSTÈME D'INNOVATION
À RÉORIENTER (1)

PAR JEAN-HERVÉ LORENZI ET ALAIN VILLEMEUR (2)

LA NÉCESSITÉ DE DONNER UNE VISION DE L'AVENIR et d'investir dans le futur se retrouve dans les plans de relance américain et allemand. En particulier, la comparaison avec le plan allemand est édifiante, compte tenu de son montant de 81 milliards d'euros (3,3 % du PIB), et surtout de son volet d'investissement dans le futur, de l'ordre de 18 milliards d'euros. L'Allemagne, forte de sa compétitivité inégalée, en sortira renforcée, et l'on peut déjà craindre l'aggravation du commerce extérieur français. Tout aussi grave, la France et l'Europe ont raté l'occasion d'une coordination et d'une harmonisation des plans de relance, qui auraient amplifié leur efficacité.

Cependant, dans la nouvelle croissance à venir, où l'innovation technologique reprend la primauté, la France a un atout considérable grâce à son amour de la science et de la technologie, profondément ancré dans sa culture et dans son système d'innovation. C'est l'une des rares économies développées qui puissent se targuer d'avoir un vrai potentiel scientifique, comme le montre l'attribution de plusieurs prix Nobel, et faire valoir sa présence sur presque toutes les technologies, avec cependant quelques points forts et de nombreuses faiblesses.

La France est trop repliée sur un régime d'imitation

Les points forts (aéronautique, spatial, nucléaire, transport par rail, dont le TGV) relèvent de l'innovation par la coordination ou par le management de projet, où l'accumulation créatrice est vive, et passent par de grandes entreprises. En revanche, les points faibles (TIC, biotechnologies, pharmacie, éco-industries) relèvent d'autres logiques de l'innovation,

La relance de l'innovation doit se faire dans le cadre d'un rapprochement entre universités et entreprises, et s'accompagner de la mise en place d'institutions publiques dédiées.

comme celle impulsée par le client ou par le capital-risque, où la création destructrice est la logique, à travers un tissu sans cesse renouvelé de PME.

Alors que les premiers peuvent se contenter d'un lien faible avec les grandes universités, les seconds sont condamnés à périliter sans la création d'une dynamique de R&D partagée avec les universités ou du transfert technologique envers les PME. La pharmacie française, industrie à égalité avec celle des Etats-Unis dans les années 60, ne l'est plus pour n'avoir pas pu ou su changer de logique d'innovation.

Le système d'innovation est caractéristique d'une France trop repliée sur un régime d'imitation et pas assez tournée vers un régime d'innovation neuf porté par les nouveaux produits et les nouvelles entreprises. Et nous montrons toute l'ampleur des réformes à mener pour adopter les nécessaires institutions reposant prioritairement sur le rapprochement entre les universités et les entreprises, le soutien public à l'amorçage technologique, l'incitation publique en faveur du capital-amorçage, la croissance forte du nombre de *business angels*, la forte demande publique envers les nouveaux biens, et l'accélération du développement des pôles de compétitivité mondiaux.

Ces institutions sont indispensables car, à l'image du Japon, l'augmentation des dépenses de R&D dans les entreprises resterait sans effet économique notable si ces

institutions ne jouent pas le rôle de catalyseur de la dynamique de l'innovation et du processus de renouvellement des entreprises. D'autres institutions complémentaires, aussi indispensables, sont relatives au marché du travail (mobilité), et au marché des biens (accès des nouveaux entrants).

Il convient de se réinterroger sur le financement public de la R&D privée, que ce soit au travers des aides fiscales, des avances remboursables ou des subventions – les directes présentant un réel intérêt à condition d'être importantes et sélectives. Le système français, qui privilégie plutôt l'avance remboursable et l'aide fiscale, par exemple avec le crédit d'impôt recherche en forte hausse, mériterait d'être évalué et repensé.

Le rôle des PME ne doit pas être sous-estimé

Insistons sur le rôle irremplaçable joué par les PME dans le système d'innovation. La France sous-estime ce rôle, qui a conduit les Etats-Unis à les soutenir et à les choyer, que ce soit au travers de tous les grands programmes américains de type SBA, SBIC, SBIR ou, plus récemment, par l'aide à l'embauche dans les PME au titre du plan de relance. [...] La France s'adonne trop à la compétitivité par les coûts, alors que la compétitivité par les produits induit de meilleures performances économiques. Or, à l'évidence, face aux enjeux, la nouvelle croissance ne pourra reposer que sur un renouvellement accru des produits, que ce soit pour limiter le choix du prix des matières premières ou les rejets de gaz à effet de serre.

(1) Extrait de *L'Innovation au cœur de la nouvelle croissance*, Jean-Hervé Lorenzi et Alain Villemeur, Economica.

(2) Professeurs à l'université Paris IX-Dauphine.